

FORMATION 2025

PROGRAMME DÉTAILLÉ



FISCALITÉ DES ESSMS

Maîtriser la fiscalité du secteur social et médico-social

Durée

1 jour

Publics

- Secrétariat général
- Directeurs d'établissement
- Directeurs administratifs et financiers
- Trésoriers et comptables

Prérequis

- Compréhension des documents comptables
- Connaissances de base en gestion du secteur social et médico-social

Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence.

Modalités pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.
Devis sur demande



Centre de formation



Objectifs et compétences visées

- Identifier les différents mécanismes fiscaux des structures à but non lucratif
- Déterminer le régime fiscal d'une association et ses conséquences
- Gérer les particularités fiscales de certaines activités ESSMS (ESAT, Entreprises insertions...)



Contenu de la formation

Présentation générale

1. La non lucrativité des associations

- La gestion désintéressée de l'OSBL
- Le caractère non concurrentiel de l'OSBL

2. Opérations particulières au secteur ESSMS

- La livraison à soi-même
- Particularité fiscale des ESAT
- Le fichier des écritures comptables

3. Points de vigilance

- La mise à disposition du personnel
- Les reçus fiscaux : quel contrôle de l'administration ?

4. la notion d'intérêt général

5. La sectorisation, filialisation des activités lucratives

- La franchise de base
- La sectorisation
- La filialisation
- La TVA